



LE SYNDICAT
DES MÉDECINS
GÉNÉRALISTES

ARRAS le 10 juin 2009

STOP au harcèlement des CPAM

Malgré l'avis unanime, de la commission des pénalités, contre une sanction à l'encontre du Dr J.CAUDIN, le directeur de la CPAM de Boulogne /mer utilise son pouvoir coercitif et discrétionnaire pour soumettre les futures prescriptions de kinésithérapie de notre confrère à une entente préalable auprès des médecins conseils de la CPAM.

MGFrance dénonce depuis toujours l'utilisation de « moyenne statistique » comme moyen de « maîtrise médicalisée » car cela n'a aucun sens en regard de la pratique quotidienne.

L'appréciation d'une pratique ne peut s'appuyer que sur des référentiels en soins primaires avec des critères validés par l'ensemble de la profession.

Le Dr J.Caudin ayant une activité partielle en médecine du sport ses prescriptions de soins de kinésithérapie sont nécessairement influencées par cet exercice, elles n'en sont pas pour autant injustifiées médicalement dans l'intérêt de ses patients.

MGFrance apporte son soutien total à notre confrère et s'associe au mouvement de protestation des Médecins du Boulonnais.

MGFrance demande à ses adhérents et à ses sympathisants du Nord –Pas de Calais de suivre les mesures proposées par le Collectif du Boulonnais, à savoir :

- 1) La commande massive de feuilles de soins papier
- 2) La grève de la télétransmission du 15 juin au 30 juin 09
- 3) La fermeture des cabinets médicaux le mardi 1^{er} septembre 09

MGFrance demande en plus à tous les médecins du 59/62 à compter du 15 juin de faire une demande d'entente préalable près des Médecins Conseils de leur CPAM pour toutes les prescriptions de kinésithérapie et d'exiger de leur part la copie du « référentiel médical » sur lequel ils se basent pour apprécier la pratique des Médecins Généralistes en matière de kinésithérapie.

Dr Fabrice PATTE
Pdt de MGFrance 62

Dr Pierre GHEERAERT
Pdt de MGFrance 59